

Fiche d'alerte phytosanitaire *Aleurocanthus spiniferus* Aleurode épineux du citronnier



Adulte (Source : site internet OEPP)

L'aleurode épineux du citronnier est un insecte originaire d'Asie du Sud-Est préoccupant compte tenu de sa capacité à s'attaquer à une très large gamme de végétaux.

Il fait l'objet d'une surveillance renforcée sur l'ensemble du territoire afin de permettre une détection précoce et la mise en œuvre de moyens de lutte visant à sa rapide éradication.

Espèces végétales hôtes

Aleurocanthus spiniferus est un insecte hémiptère très polyphage. Les agrumes sont ses hôtes majeurs, mais il s'attaque à de nombreuses autres espèces végétales cultivées ou spontanées, telles les cultures fruitières (pommier, poirier, cognassier, prunier, pêcher, abricotier, figuier, kaki, ...), la vigne et diverses essences forestières ou ornementales telles que l'aubépine, le laurier-cerise, le rosier, l'arbre de Judée, le lierre ...

Origine et répartition

L'insecte a été détecté en Europe dès 2008 suite à son introduction en Italie. Il est signalé en Grèce, en Croatie, au Monténégro et en Albanie, ainsi que dans d'autres régions du monde dont l'île de La Réunion en 2013. Il a été officiellement détecté pour la première fois en France métropolitaine en juin 2023 dans le Gard et l'Hérault (Occitanie), sur diverses espèces végétales. Les **importations de végétaux** constituent un risque fort d'introduction puisque les larves et les adultes peuvent être aisément transportés sur les feuilles de végétaux.

Statut réglementaire

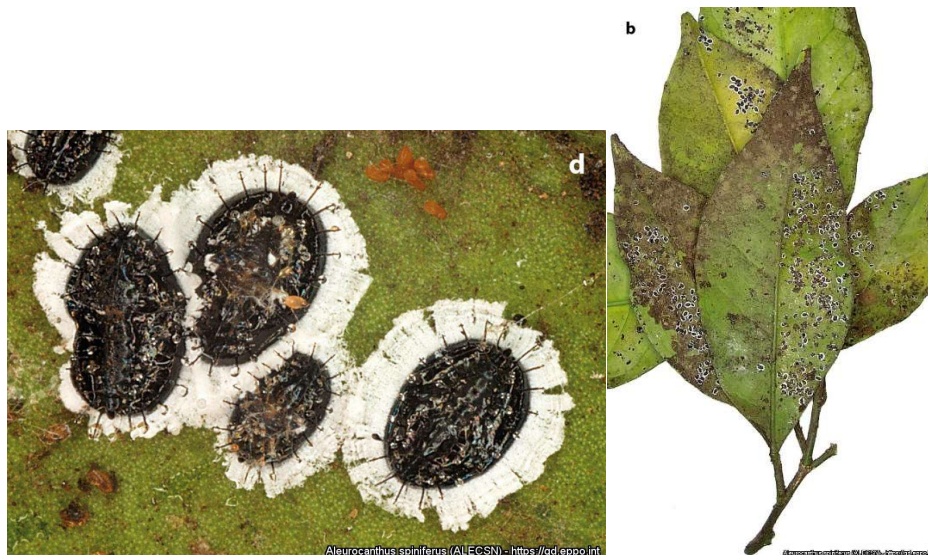
Du fait de sa dangerosité notamment pour la production d'agrumes, cet aleurode est considéré comme **organisme de quarantaine** dans l'Union européenne (règlement (UE) 2016/2031 et règlement d'exécution (UE) 2019/2072), dont l'introduction et la dissémination sont interdites sur l'ensemble du territoire.

Description et symptômes à rechercher

Éléments de détermination :

Les larves sont regroupées en colonies immobiles sur la face inférieure des feuilles. Elles sont de petite taille (entre 0,3 et 0,8 mm) et de couleur noire avec une marge blanche constituée de courts filaments de cire. Les adultes possèdent des ailes gris-bleu avec des points blancs et ne mesurent pas plus de 1,7 mm

Une surveillance visuelle permet de repérer les feuilles avec des taches noires à la face inférieure bien visibles.



Larves et face inférieure d'une feuille de Citrus infestée (source : site internet OEPP)

Symptômes :

L'aleurode épineux peut provoquer des déformations, des jaunissements ou des taches sur feuilles accompagnés d'une production abondante de miellat sur feuilles et tiges empêchant la photosynthèse et la respiration de la plante, et attirant les fourmis ce qui favorise le développement de fumagine (moisissure noire) puis la chute des feuilles et l'affaiblissement généralisé de la plante pouvant conduire à sa mort.

Cycle biologique :

L'insecte peut être recherché de la sortie d'hiver à l'automne en plein air et toute l'année sous serre, mais la reproduction s'arrête pendant les périodes de froid.

Prophylaxie et méthode de lutte

Afin de permettre sa détection précoce et de limiter son expansion en cas d'introduction, une surveillance collective est essentielle. Elle doit s'exercer en premier lieu sur les végétaux et sites à risque (vergers, pépinières, jardinerie). Les professionnels concernés et les particuliers sont donc invités à contribuer activement à cette surveillance.

La lutte est obligatoire en vue de son éradication ou, s'il est constaté officiellement que l'éradication est impossible, en vue de son enrayement (règlement (UE) 2022/1927).

Une surveillance officielle renforcée (inspections visuelles) est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine pour les filières concernées (viticulture, arboriculture, JEVI et horticulture/pépinière).

Tout symptôme évocateur de sa présence **doit être immédiatement déclaré en joignant des photos au service officiel (DRAAF/SRAL NA) par courriel à l'adresse suivante :**

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Septembre 2023